

REPUBLICHE DU CAMEROUN  
Paix – Travail - Patrie  
.....  
REGION DU CENTRE  
.....  
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU  
.....  
COMMUNE DE DEUK  
.....  
SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
.....  
CENTRE REGION  
.....  
MBAM AND INOUBOU DIVISION  
.....  
DEUK COUNCIL  
.....  
SECRETARIAT GENERAL

### ***COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS***

**ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 06 /AONO/C/DK/SG/CIPM/CIPM/2024 DU 25/07/2024 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE TROIS DALOTS SIMPLE DE 0,75x1 M DANS LA VILLE DE DEUK  
EN UN LOT UNIQUE, DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET  
INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2024.**

#### **AU LIEU DE :**

#### **9- REMISE DES OFFRES**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la de Deuk, au plus tard le **22 Aout 2024 à 12 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 06 /AONO/C/DK/SG/CIPM/CIPM/2024 DU 25/07/2024 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE TROIS DALOTS SIMPLE DE 0,75x1 M DANS LA VILLE DE DEUK  
EN UN LOT UNIQUE, DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET  
INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

***"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"***

#### **10- RECEVABILITE DES OFFRES**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

#### **11- OUVERTURE DES OFFRES**

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune DE DEUK dans la salle des actes de l'hôtel de ville de Deuk le 22 Aout 2024 en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

**LIRE PLUTOT**

## **9- REMISE DES OFFRES**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la de Deuk, au plus tard le **29 Aout 2024 à 12 heures précises** et portera les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 06 /AONO/C/DK/SG/CIPM/CIPM/2024 DU 25/07/2024 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE TROIS DALOTS SIMPLE DE 0,75x1 M DANS LA VILLE DE DEUK  
EN UN LOT UNIQUE, DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET  
INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

**" A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "**

## **10- RECEVABILITE DES OFFRES**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## **11- OUVERTURE DES OFFRES**

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune DE DEUK dans la salle des actes de l'hôtel de ville de Deuk le 29 Aout 2024 en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Deuk, le 20 Aout 2024

### AMPLIATIONS :

- ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- Président/CIPM/Deuk;
- Affichage ;
- Archives.

